

Présentation

Compte tenu de la structure par âge de la population, les résultats de la session 2006 conduisent, pour la France métropolitaine, à une proportion de 64,3 % de bacheliers dans une génération : 34,8 % dans une série générale, 17,2 % dans une série technologique et 12,3 % dans une série professionnelle [1].

Depuis 1985, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a doublé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné 34,9 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux, ainsi que l'essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2005, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé 1995, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62 % ; le taux de 2006 se démarque avec 64,3 %. L'écart entre filles et garçons reste élevé : voisin de 12 points entre 1998 et 2000, supérieur à 13 en 2001-2002, il est de 11 points en 2006 [2]. L'élévation de la proportion en 2006 est donc davantage due à la hausse de la réussite des garçons qu'à celle des filles.

Par ailleurs, les disparités géographiques d'obtention du baccalauréat ont évolué. L'opposition Nord-Sud, sensible en 1975, prévalait encore au milieu des années 1980. Depuis, si l'on répartit les candidats selon leur lieu de résidence (cf. infra), la Bretagne s'est progressivement installée en tête des régions les plus diplômées, avec plus de 70 % de jeunes bacheliers dans l'académie de Rennes, devant les académies de Grenoble, Versailles, Paris et Nantes [3]. À l'opposé, les académies de Lille, Amiens, Montpellier et Strasbourg figurent en-deçà de la moyenne nationale. Le classement selon le lieu de scolarisation est différent, notamment pour les académies d'Île-de-France, où les flux migratoires de candidats sont importants.

En termes de taux de réussite, les académies de Rennes et Grenoble obtiennent les meilleurs résultats en 2006 tous baccalauréats confondus (respectivement 87,9 % et 87 %), et dans les séries générales (respectivement 90,8 % et 91 %). Pour le baccalauréat technologique, le plus fort taux revient à Rennes avec 85 % (suivi de Nantes avec 84,3 %). C'est aussi le cas pour le baccalauréat professionnel, où la réussite à Rennes atteint 84,6 % (vient ensuite Strasbourg avec 83,9 % de reçus).

Définitions

■ **Taux de réussite.** Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

■ **Âge.** L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2006, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1988. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1988, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1988.

■ **Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat.** Il s'agit de la proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge. Les âges pris en compte dans le calcul ne sont pas les mêmes pour les séries générales et technologiques que pour les séries professionnelles, compte tenu pour ces dernières d'une scolarité décalée d'un an et d'une répartition par âge assez différente, notamment aux âges élevés. Les calculs ont été faits en utilisant les séries démographiques de l'INSEE qui intègrent les résultats des enquêtes annuelles du recensement (mises en place en 2004) et figurant dans la base en vigueur fin mai 2007.

Pour les résultats par académie, on rapporte habituellement les candidats **scolarisés** dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie (colonnes [b] du tableau 2). Ce mode de calcul est généralement retenu en l'absence de données fiables sur le lieu de résidence des parents. On peut aussi procéder autrement, en rapportant les candidats **résidant** dans une académie aux jeunes résidant dans cette même académie (colonnes [a] du tableau 2). Ceci permet d'éviter d'introduire un biais pour les académies qui accueillent beaucoup de candidats résidant dans une autre académie, ou inversement, ce qui est le cas notamment pour les académies d'Île-de-France. Toutefois, les données sur l'académie de résidence des candidats sont moins fiables que celles sur l'académie de scolarisation. De plus, lorsque le département de résidence du candidat n'a pas été déclaré, on l'a redressé automatiquement en le remplaçant par le département de scolarisation.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 02.37, 04.07, 05.09, 06.16, 07.15.

– Tableaux statistiques, n° 7024 (général), 7025 (technologique), 7026 (professionnel).

Sources : Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat 2006.

La proportion de bacheliers dans une génération

[1] Proportions de bacheliers dans une génération par type de baccalauréat (%) (France métropolitaine)

	1970	1980	1985	1990	1995 (1)	1998 (2)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Baccalauréat général	16,7	18,6	19,8	27,9	37,2	33,8	32,2	32,9	32,6	32,6	33,6	32,3	33,7	34,8
Baccalauréat technologique	3,4	7,3	9,6	12,8	17,6	18,3	18,3	18,5	18,2	17,8	17,9	17,8	17,3	17,2
Baccalauréat professionnel	-	-	-	2,8	7,9	10,5	11,1	11,4	11,2	11,5	11,3	11,7	11,5	12,3
Ensemble	20,1	25,9	29,4	43,5	62,7	62,6	61,6	62,8	62,0	61,8	62,8	61,8	62,5	64,3

(1) 1995 et années antérieures : anciennes séries, avec pour 1990 et 1995 les données démographiques calées sur le recensement de 1990.

(2) 1998 et années suivantes : nouvelles séries, avec les données démographiques calées sur le recensement de 1999.

[2] Proportions de bacheliers dans une génération par sexe (%) (France métropolitaine)

	1970	1980	1985	1990	1995	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Garçons	56,7	55,9	56,9	55,6	55,3	56,6	56,0	56,9	58,9
Filles	68,8	67,6	69,1	68,6	68,5	69,2	67,8	68,4	69,9
Ensemble	20,1	25,9	29,4	43,5	62,7	62,6	61,6	62,8	62,0	61,8	62,8	61,8	62,5	64,3

[3] Résultats du baccalauréat par académie - Session 2006 (France métropolitaine + DOM)

Académies	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble		Bacheliers en proportion d'une génération (%)			
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	2006 (a)	Rappel 2005 (a)	2006 (b)	Rappel 2005 (b)
Aix-Marseille	12 570	84,8	5 931	77,2	4 644	76,2	23 145	81,0	62,2	60,7	64,7	62,9
Amiens	7 590	83,1	4 316	72,5	3 134	77,4	15 040	78,6	60,0	58,1	58,9	56,9
Besançon	4 839	87,2	2 588	77,4	2 082	80,7	9 509	82,9	64,1	62,6	64,4	62,8
Bordeaux	13 013	87,6	5 688	79,9	4 827	81,4	23 528	84,3	63,0	61,5	62,7	61,1
Caen	6 012	85,4	2 967	80,2	2 859	83,5	11 838	83,6	63,6	61,1	63,2	61,7
Clermont-Ferrand	5 394	86,8	2 481	80,4	2 146	80,5	10 021	83,7	64,8	64,9	64,5	64,2
Corse	1 198	88,8	551	76,8	222	74,2	1 971	83,3	63,1	60,5	61,9	60,0
Créteil	17 044	80,9	9 856	67,8	5 485	65,4	32 385	73,6	63,2	60,9	59,4	57,2
Dijon	6 865	89,0	3 633	79,2	2 649	82,0	13 147	84,6	65,6	61,0	67,0	62,7
Grenoble	15 087	91,0	7 073	83,7	4 374	80,3	26 534	87,0	67,8	67,4	68,1	67,8
Lille	18 150	83,7	10 787	75,1	7 513	74,0	36 450	78,9	60,1	58,0	60,4	58,2
Limoges	2 775	88,4	1 583	80,2	1 148	81,4	5 506	84,4	65,3	64,1	68,6	66,9
Lyon	14 033	87,9	6 434	81,7	4 922	78,3	25 389	84,3	62,8	61,2	62,7	60,9
Montpellier	10 513	85,1	4 948	77,4	3 314	76,7	18 775	81,4	60,4	58,8	58,7	57,1
Nancy-Metz	10 223	88,3	5 821	77,7	4 389	81,1	20 433	83,5	64,4	61,8	64,6	61,9
Nantes	15 990	90,6	7 581	84,3	5 740	79,2	29 311	86,5	66,3	65,8	66,4	65,4
Nice	8 906	86,4	3 425	74,7	2 494	76,7	14 825	81,7	64,2	62,4	62,6	61,1
Orléans-Tours	10 346	85,5	5 399	78,2	3 507	77,6	19 252	81,9	63,3	62,6	62,4	61,6
Paris	13 132	86,9	3 601	74,2	2 905	72,9	19 638	82,0	68,5	64,4	84,3	80,0
Poitiers	6 711	87,1	3 530	80,2	2 715	82,5	12 956	84,1	65,1	63,2	64,1	62,5
Reims	5 688	83,4	3 070	77,5	2 474	77,2	11 232	80,3	62,7	61,0	63,3	61,5
Rennes	14 734	90,8	8 110	85,0	5 408	84,6	28 252	87,9	71,6	71,1	72,6	72,1
Rouen	7 717	84,7	4 528	71,3	3 410	77,4	15 655	78,8	62,4	61,3	62,8	61,5
Strasbourg	7 768	90,1	3 916	83,0	3 199	83,9	14 883	86,8	61,9	59,5	61,8	59,4
Toulouse	11 510	89,3	5 547	80,2	4 121	81,4	21 178	85,2	62,8	62,5	62,7	62,6
Versailles	26 909	87,1	12 344	74,9	7 240	72,4	46 493	81,0	69,2	66,2	66,1	63,4
France métropolitaine	274 717	86,8	135 708	77,6	96 921	77,6	507 346	82,3	64,3	62,5	64,3	62,5
Guadeloupe	2 017	75,7	1 171	70,8	1 048	72,2	4 236	73,4	68,1	60,0	68,1	59,9
Guyane	577	75,0	377	63,8	301	65,0	1 255	68,8	36,3	32,1	36,3	32,0
Martinique	1 812	78,3	1 277	65,5	902	61,6	3 991	69,7	68,8	59,7	68,8	59,8
La Réunion	3 665	82,6	2 174	78,5	1 390	77,1	7 229	80,2	51,7	51,3	51,7	51,3
DOM	8 071	79,2	4 999	71,8	3 641	70,3	16 711	74,8	56,2	52,7	56,2	52,7
France métr. + DOM	282 788	86,6	140 707	77,3	100 562	77,3	524 057	82,1	64,0	62,1	64,0	62,1

Colonnes (a) : Candidats classés par académie selon le lieu de résidence (voir "Définitions").

Colonnes (b) : Candidats classés par académie selon le lieu de scolarisation.